

Principaux risques initiaux* d'AT/MP et objectifs de prévention recommandés**

MODE PRÉPARATION DE COMMANDE	TMS	PAR CHUTE DE HAUTEUR	PAR CHOC AVEC ENGIN OU OBSTACLE	PAR CHUTE DE PLAIN PIED	PAR CHUTE D'OBJET	PAR COUPURE	LIÉ AU BRUIT	LIÉ AU FROID
Picking	P	F	P	F	P	O	F	F
Éclatement	P		F	F	F	I	F	F
Manutention	Supprimer les risques liés au double et triple niveaux de picking. Garantir l'accessibilité des articles et réduire les contraintes physiques.	Garantir l'accessibilité des articles de plain-pied. Limiter la prise/dépose des colis palettisés à 1,80 m.			Limiter la manutention manuelles des palettes. Garantir la stabilité des produits stockés.	Emballages prédécoupés, coupe film de sécurité, cutter de sécurité.	Traiter le bruit à la source. Port de protections auditives individuelles.	Planifier le temps de travail au froid. Adapter les équipements de travail au froid.
Filmage	Éviter le filmage manuel.		Éviter le filmage manuel.	Éviter le filmage manuel.				
Circulation à pied	Séparer et sécuriser les circulations des engins et des personnes.							
Circulation avec engins	Former les salariés à la conduite des équipements de manutention mécanique.							

TÂCHES PRINCIPALES

OBJECTIFS DE PRÉVENTION

DOMMAGE

- AT/MP avec IP ou décès
- AT/MP avec arrêt
- AT/MP sans arrêt
- AT bénins

EXPOSITION

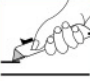
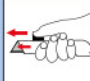




- P Permanente
- F Fréquente
- O Occasionnelle
- I Improbable / exceptionnelle

¹⁵⁶ Tout accident, même bénin, doit être signalé à l'EU puis à l'AE.

* Sans mesure de prévention

** Pour en savoir plus : cramif.fr>Prévenir les risques professionnels>Publications>Logistique


Équipements de protection individuelle

TYPES D'ÉQUIPEMENT	NORMES ISO
Chaussures de sécurité	EN ISO 20345 S3
Cutter de sécurité	  
Gants	EN 388 
Vêtement de travail	EN 342 
Protection auditive	EN 352-1 ; EN 352-2 ; EN 352-3 

Facteurs de pénibilité auxquels les préparateurs de commandes peuvent être exposés (à confirmer par l'EU à l'AE)

Contraintes physiques marquées	<ul style="list-style-type: none"> • Manutention manuelle de charges. • Postures pénibles (positions forcées des articulations). • Vibrations mécaniques.
Environnement agressif	<ul style="list-style-type: none"> • Températures extrêmes. • Bruit.
Contraintes liées aux rythmes de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Travail de nuit. • Travail en équipes successives alternantes. • Travail répétitif.

AUTORISATION DE CONDUITE

	AE	EU
CACES®	X	
Aptitude médicale	X	X
Formation au poste de travail 		X
Délivrance de l'autorisation de conduite et transmission à l'AE		X

RECOMMANDATIONS CNAMTS R389

	TIRE PALETTES ÉLECTRIQUE	TRANSPALETTE CONDUCTEUR PORTÉ	TRANSPALETTE CONDUCTEUR PORTÉ GERBEUR	CHARIOT À POSTE ÉLEVABLE
Manutention palettes	Formation	CACES® 1		
Picking ou éclatement	Formation	CACES® 1	CACES® 3	
Préparation en élévation				CACES® 5 + formation



Caisse régionale Ile-de-France

Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France
17-19 avenue de Flandre 75954 PARIS CEDEX 19

www.cramif.fr

Direction Régionale des Risques Professionnels

DTE 232

Document établi par la Commission Temporaire de Prévention du Comité Technique Régional 6 avec la participation de Transports et Logistique de France

PRÉPARATEUR DE COMMANDES INTÉRIMAIRE



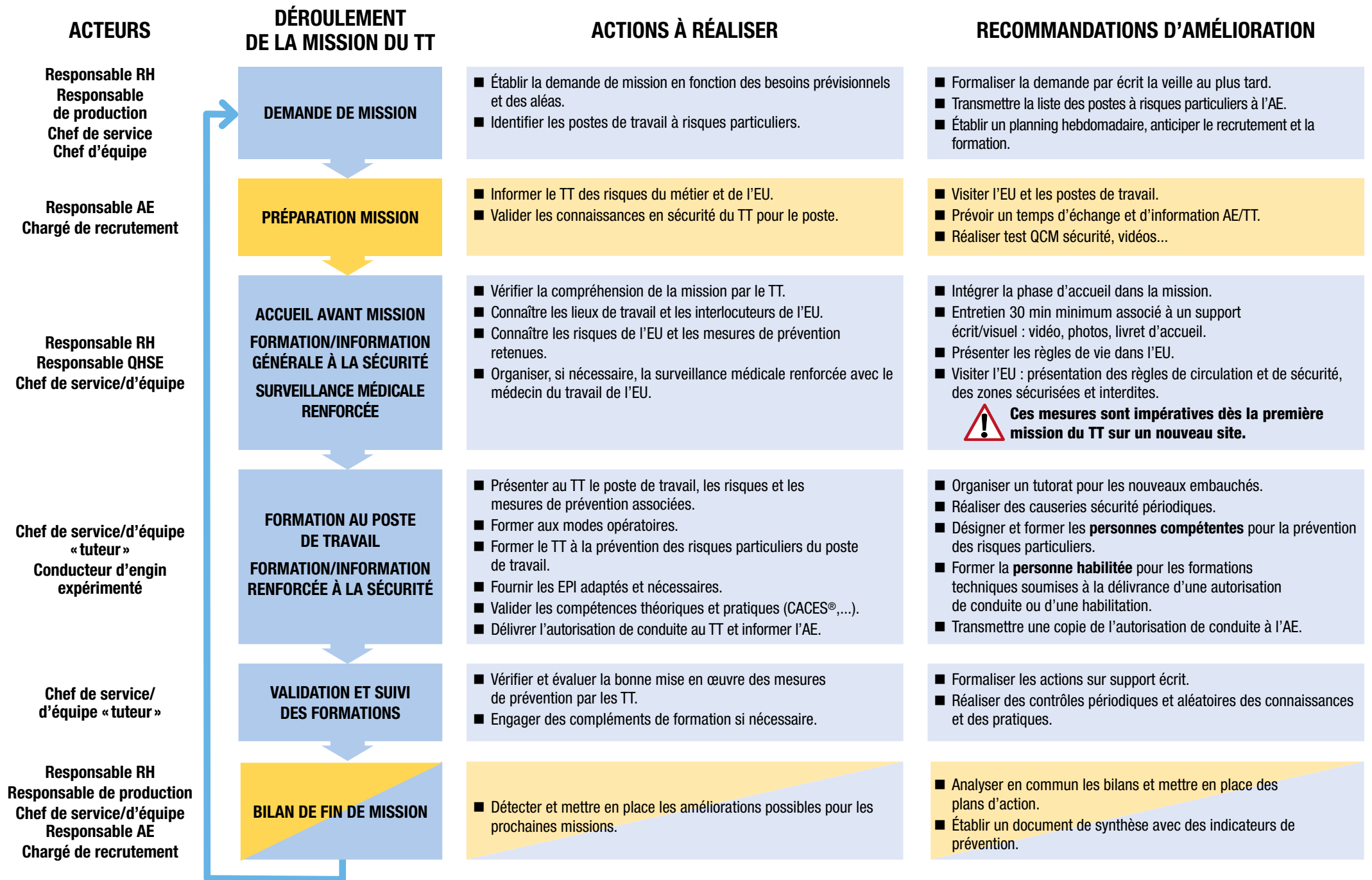
Picking ou éclatement de produits à livrer sur une palette ou un roll avec utilisation d'un engin de manutention

www.cramif.fr



Caisse régionale Ile-de-France

Caisse régionale Ile-de-France



GLOSSAIRE

■ Entreprise utilisatrice
 ■ Agence d'emploi

AE : agence d'emploi
AT/MP : accidents du travail et maladies professionnelles
CACES® : certificat d'aptitude à la conduite en sécurité

EPI : équipement de protection individuelle
EU : entreprise utilisatrice
QHSE : qualité hygiène sécurité environnement

RH : ressources humaines
TT : travailleur temporaire